

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

SÉANCE DU 29 SEPTEMBRE 2020 À 18 HEURES 30

N° DEL2020_149 : RENFORCEMENT DES CONTINUITÉS CYCLABLES LE LONG DE LA ROCADE D'ALBI – CÔTÉ VILLE : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU DÉPARTEMENT DU TARN - ACTUALISATION DU PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

L'an deux mille vingt , le vingt neuf septembre

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni à la salle événementielle de Pratgraussals à Albi le mardi 29 septembre 2020 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Jean-François ROCHEDREUX

Membres présents votants : Mesdames, messieurs, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Roland GILLES, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGUE, Gilbert HANGARD, Odile LACAZE, Achille TARRICONE, Nathalie BORGHESE, Patrick BLAY, Steve JACKSON, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Pascal PRAGNERE, Danielle PATUREY, Jean-Laurent TONICELLO, Frédéric CABROLIER, Marie-Claire GEROMIN, Pierre DOAT, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Patrice DELHEURE, Marc VENZAL, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Gérard POUJADE, Bernard DELBRUEL, Ghislain PELLIEUX, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Christine TAMBORINI, Alfred KROL, David DONNEZ, Camille DEMAZURE, Jean-François ROCHEDREUX, Yves CHAPRON

Membres présents non votants :

Mesdames, Monsieur, Cindy COQUART, Jacques ROUSSEL, Marie-Thérèse LACOMBE, Marie ESTEVENY, Marie-Christine CABAL, Nathalie LACASSAGNE

Membres excusés : Mesdames, messieurs,

Michel FRANQUES (pouvoir à Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL), Laurence PUJOL (pouvoir à Marie-Pierre BOUCABEILLE), Anne GILLET VIES (pouvoir à Odile LACAZE), Fabienne MENARD (pouvoir à Mathieu VIDAL), Geneviève MARTY (pouvoir à Achille TARRICONE), Nicole HIBERT (pouvoir à Pascal PRAGNERE), Elisabeth CLAVERIE (pouvoir à Bernard DELBRUEL)

Votants : 46

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 29 SEPTEMBRE 2020

N° DEL2020_149 : RENFORCEMENT DES CONTINUITÉS CYCLABLES LE LONG DE LA ROCADE D'ALBI – CÔTÉ VILLE : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU DÉPARTEMENT DU TARN - ACTUALISATION DU PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

Pilote : Déplacements doux

Monsieur Yves CHAPRON, rapporteur,

Dans le cadre de la mise en œuvre du schéma directeur cyclable, l'Agglomération aménage depuis 2017 un itinéraire cyclable de 3,5 km entre les échangeurs de la route de Castres et du Caussels, le long de la rocade, côté intérieur.

Ces nouveaux aménagements cyclables, complémentaires à ceux réalisés du côté extérieur, permettent de renforcer les continuités cyclables le long de la rocade, d'atténuer l'effet de coupure et de répondre à des besoins de déplacements, utilitaires et de loisirs, à différentes échelles du territoire :

- Localement : cet itinéraire dessert des quartiers d'habitat importants (Veyrières, Lude, Bellevue, Jarlard, Mouline-Le-Gô) et de nombreux équipements générateurs de déplacements : CPAM, collège-lycée Bellevue, Stadium, zone Albitech, Trésorerie, pôles de commerces ;
- Il permet de répondre à des besoins de déplacements du quotidien avec des aménagements majoritairement en site propre et à l'écart de la circulation ;
- Il offre de nouveaux espaces de promenade aux cyclistes qui bénéficient aux piétons et aux pratiquants du roller également ;
- A l'échelle de l'Agglomération : en reliant les aménagements cyclables existants au niveau des échangeurs de la route de Castres (vers le Sequestre) et du Caussels (vers Saint-Juéry et Lescure), il permet de faire le lien entre les communes du Sud et du Nord de l'Agglomération ;
- Enfin et en lien avec le travail réalisé par le Département, il renforce le maillage avec les voies départementales et les grands axes d'itinérance présents sur le territoire (véloroutes de la vallée du Tarn, voie verte des droits de l'homme, GR36)

Les travaux d'aménagement ont débuté en 2017 et près de deux kilomètres ont déjà été réalisés sur les 3,5 km. Le montant total des travaux s'élève à 1 350 000 €HT.

Cette opération bénéficie de subventions de l'Etat dans le cadre du dispositif 1% paysage, en lien avec les travaux de doublement de la rocade, et du fond de soutien à l'investissement public local (FSIPL 2016) à hauteur de 440 250 €HT.

Une demande de subvention complémentaire avait été adressée à la Région Occitanie.

La Région a indiqué qu'elle contribuait déjà à cette opération au travers du dispositif 1% paysage dont elle est l'un des co-financeurs et qu'elle n'apporterait donc pas de subvention complémentaire.

A la suite de cette décision, il est proposé que l'Agglomération sollicite une

subvention auprès du Département du Tarn. En effet, ce nouvel itinéraire cyclable créé, sur le territoire de l'Agglomération, une liaison forte et cohérente avec, et entre, les itinéraires ou aménagements cyclables gérés par le Département.

Pour déposer cette nouvelle demande de subvention, il est nécessaire d'actualiser le plan de financement comme suit :

Dépenses €HT		Recettes €HT	
Renforcement des continuités cyclables le long de la rocade (3,5 km) Etudes et travaux	1 350 000	1% paysage (<i>notifié</i>)	160 139
		FSIPL (<i>notifié</i>)	280 386
		Département	135 000
		Agglomération	774 475
TOTAL	1 350 000	TOTAL	1 350 000

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la délibération du 2 juillet 2013 adoptant le schéma directeur cyclable communautaire,

VU la délibération du 6 octobre 2016 approuvant le plan de financement prévisionnel,

VU l'avis favorable du Bureau communautaire du 15 septembre 2020,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE l'actualisation du plan de financement prévisionnel

Dépenses €HT		Recettes €HT	
Renforcement des continuités cyclables le long de la rocade (3,5 km) Etudes et travaux	1 350 000	1% paysage (<i>notifié</i>)	160 139
		FSIPL (<i>notifié</i>)	280 386
		Département	135 000
		Agglomération	774 475
TOTAL	1 350 000	TOTAL	1 350 000

SOLLICITE la subvention complémentaire auprès du département du Tarn prévue dans le plan de financement prévisionnel actualisé.

AUTORISE madame la présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois ou son représentant à engager les démarches nécessaires.

DIT QUE les crédits nécessaires sont prévus au budget général de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Pour extrait conforme,
Fait le 29 septembre 2020,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL